

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 8

Artikel: L'hospitalité suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 25 Février 1871.

Il est des gens qui se soucient peu des affaires de leur pays. « Nous avons notre métier, » disent-ils ; « nous le pratiquons honnêtement ; le reste ne nous regarde pas. »

On rencontre de telles gens dans nos républiques, mais en petit nombre. Ailleurs ils forment la grande masse de la nation, et il n'est pas difficile de signaler les conséquences désastreuses qui en résultent.

Le peuple, n'ayant aucune notion de la marche d'un gouvernement, ne connaît pas mieux la valeur des hommes qui y aspirent. Il n'en vote pas moins, entraîné par quelques meneurs. Il repousse des citoyens honnêtes, qui cherchent son bien, et il nomme des gens indignes, qui mènent le pays aux abîmes. N'a-t-on pas vu en France des chambres composées presque entièrement d'incapables et de corrompus ? Un aventurier quelconque, profitant de l'indifférence générale, s'empare du pouvoir et le dirige au gré de ses passions et de ses intérêts. Il a des créatures, dont il récompense les services au poids de l'or. Il a des maîtresses, qu'il entretient magnifiquement ; il dépense pour ses plaisirs des sommes fabuleuses. Le peuple paie tout cela de ses sueurs.

Si ce maître a des velléités de conquête, le gros des revenus publics va s'engloutir en préparatifs de guerre, la fleur de la nation est moissonnée sur les champs de bataille. Heureux encore si les budgets militaires n'ont pas été détournés de leur but et si la guerre, bien préparée, bien conduite, va porter ses ravages sur le sol étranger ; sinon le pays doit subir toutes les horreurs de l'invasion ennemie : Les campagnes sont dévastées, les villes ruinées, des fortunes entières englouties, les impôts décuplés, toutes les familles dans la désolation.

Voilà ce qu'il en coûte à un peuple, lorsqu'il néglige le soin des intérêts publics.

La France en fait actuellement l'amère expérience.

Aussi dirons-nous aux hôtes que nous ont amenés les derniers événements :

Si vous sentez votre dignité d'hommes, si vous comprenez vos intérêts, si vous songez au bonheur de vos familles, à l'avenir de vos enfants, vous ne prononcerez plus cette parole qui nous glace quand nous l'entendons sortir de votre bouche : « Que m'importe le gouvernement de la France ? » Persister dans une telle indifférence serait préparer de nouveaux malheurs et une ruine certaine.

Occupez-vous au contraire des affaires publiques ; apportez-y votre honnêteté, votre probité, votre désintéressement, alors que tant d'autres n'y ont apporté jusqu'ici que leur ambition, leur égoïsme, leur corruption.

Soyez républicains, orléanistes, légitimistes, ce que vous voudrez ; ce n'est pas à nous de vous indiquer le parti qu'il faut choisir ; l'essentiel est que vous en choisissiez un et que vous ayez sur votre gouvernement une opinion calme et raisonnée.

Si la République survit, soutenez-la et tâchez de la maintenir, car c'est la forme qui sauvegarde le mieux les droits du peuple et la dignité de l'homme. Si la France doit subir un nouveau monarque, ne lui abandonnez pas paresseusement toutes vos destinées ; discutez, contrôlez ses actes et ceux de ses ministres : les rois gouvernent mieux lorsqu'ils sentent derrière eux un peuple qui les juge et qui saurait au besoin faire valoir sa force et ses droits.

Oui, jeunes Français, occupez-vous du gouvernement de votre pays. Le moment est solennel. Vous avez à former une génération nouvelle, à guérir la France de ses blessures, et à prévenir le retour de semblables maux. Vous avez à reconstituer la grande nation, telle qu'elle était en 89 lorsque, héroïque et généreuse, elle appelait tous les peuples à la liberté.

Que chaque citoyen sente l'importance de cette tâche, qu'il en prenne sa part de responsabilité, et la France, grandie par ses malheurs, reprendra bientôt le cours un moment interrompu de ses glorieuses destinées.

L'hospitalité suisse.

Nous avons, plus qu'aucune autre nation, ouvert nos portes à des exilés. Chaque peuple a sa vocation ; ceci fait partie de la nôtre. On dit que la Suisse est la terre classique de l'éducation, mais il y a quelques raisons de plus de la nommer la terre classique de l'hospitalité. Dieu l'a placée, ce nous semble, au centre de l'Europe, non-seulement comme une barrière pacifique, mais comme un *hospice*, dans le sens le plus élevé et le plus étendu de ce mot. Elle ressemble beaucoup, depuis quelques années, à une *hôtellerie*, ce qui n'est pas tout à fait la même chose ; sans doute, il ne dépend pas d'elle de ne pas l'être, et elle peut l'être honorablement ; mais s'il est permis de vendre l'hospitalité à ceux

qui n'ont pas besoin qu'on la leur donne, il est plus beau de la donner.

Nous professons, en politique, la neutralité perpétuelle ; il est une autre neutralité qui nous convient ; c'est celle qui, dans tous les partis religieux ou politiques, à mesure que le malheur les atteint, ne sait plus voir que le malheur. Cette neutralité, il serait honteux sans doute de ne pas la professer ; mais c'est un privilége que d'avoir souvent à la pratiquer, et ce privilége, Dieu nous l'a irrévocablement concédé, en nous obligeant pour ainsi dire à l'hospitalité.

Cultivons donc avec soin une vertu qui fut en bénédiction à nos pères, et dont notre patrie, encore aujourd'hui, ressent les heureux effets. Sans elle que serions-nous ? Si nos pères avaient barricadé leurs frontières contre les invasions du malheur, nous en aurions été punis nous-mêmes ; car une même loi est imposée à tous les peuples, comme à toute la nature : ils ne se conservent qu'en se renouvelant, et ne se renouvellent guère qu'en se mêlant. Heureux ceux qui se mêlent avec de meilleurs et de plus sages. Heureuses les nations dont, au moment propice, des suds généreux viennent adoucir et fortifier la sève. Heureuse la contrée à qui des héros ou des martyrs demandent le droit de cité !

Les guerres civiles et religieuses qui ont désolé les diverses contrées de l'Europe ont couvert la Suisse de réfugiés et d'étrangers depuis bien des siècles. On pourrait remonter jusqu'aux Romains qui l'envahirent et lui payèrent son indépendance par une agriculture perfectionnée, par la lumière de la science et les jouissances des arts. Après les Romains, les Bourguignons, les Francs, les Allemanis changèrent la face de l'Helvétie. Puis le flambeau de l'Evangile parut au milieu de cette confusion, de ces ténèbres, et ouvrit à notre pays une perspective plus heureuse. Vers la fin du VI^e siècle, de pieux cénobites, venus du nord et de l'ouest, s'arrêtèrent en Helvétie et y fondèrent des monastères.

L'Evangile, devenu l'hôte de nos foyers, y consacra l'hospitalité, qui devait, dans le cours des siècles recevoir une nouvelle impulsion à la suite des persécutions religieuses qui firent de notre pays une seconde patrie pour un grand nombre d'étrangers, divers d'origine, de langage et de profession.

Voici du reste quels sont les exilés qui, à différentes époques, sont venus nous demander asile, à la suite de révoltes religieuses ou politiques dans leurs pays :

Les Vaudois des vallées du Piémont. — Dans un pays resserré comme le nôtre, derrière les Alpes, ce courageux petit peuple, dont les malheurs ont éprouvé la constance et fortifié le caractère, vivait depuis des siècles séparé du monde entier par sa situation et sa pauvreté. La possession du pur Evgangile faisait depuis un temps immémorial sa richesse et sa gloire.

Ne voulant cependant pas garder ce trésor pour eux seuls, les Vaudois envoyèrent au dehors des messagers de la bonne nouvelle qui fondèrent des églises.

Mais Louis XIV, dont l'ambition était de détruire la réforme dans tous les pays où elle s'était établie, exerçait, à cette époque, une grande influence sur le duc de Savoie. Les Vaudois ne tardèrent pas à s'en ressentir. Le 31 janvier 1686, Victor Amédée leur interdisait l'exercice de leur religion, sous peine de la vie et de la confiscation de leurs biens ; il ordonnait la démolition des temples, proscrivait les ministres et faisait baptiser les enfants par les curés.

Les cantons réformés intervinrent auprès du duc de Savoie pour leurs coreligionnaires, dans le but d'obtenir pour eux la liberté de s'expatrier. Victor Amédée publia un édit dans ce sens, mais avec des conditions si onéreuses que les intéressés aimèrent mieux rester, sauf à mourir pour la foi de leurs pères. Le terme étant venu et les Vaudois s'obstinant à ne point partir, le duc, avec des troupes françaises, sous les ordres de Catinat, et ses propres troupes, cerna les Vallées. Après une résistance longue et héroïque, les Vaudois durent mettre bas les armes ; 15,000 furent faits prisonniers. Au mois d'octobre suivant, les Suisses obtinrent de la cour de Turin des sauf-conduits pour les infortunés Vaudois qui partirent pour la Suisse, laissant un grand nombre des leurs dans les prisons. La misère et la faim les déclinèrent sur le chemin de l'exil. Ceux qui survécurent entrèrent en Suisse par Genève en 1687, au nombre de 3000. L'accueil fut généreux et empressé. « Les Genevois, dit un ancien récit, s'entrebattaient à qui emmènerait chez soi le plus misérable ; plusieurs même les portaient entre les bras depuis la frontière des deux Etats. »

L'ardent attachement des Vaudois à leur terre natale leur inspira le projet de rentrer dans leurs vallées, peu de temps après leur arrivée en Suisse. L'Etat de Berne s'opposa à leur entreprise qui échoua deux fois. Mais rien n'avait pu éteindre en eux l'espoir de rentrer dans leur pays ; c'était une pensée fixe et permanente. Sous la direction d'un de leurs pasteurs, Henri Arnaud, ils se donnèrent rendez-vous pour la mi-août 1689 au bord du lac, près de Prangins, où ils arrivèrent de nuit par petites troupes. Quinze cents d'entre eux réussirent à s'embarquer, après avoir religieusement écouté sur le rivage une fervente prière de leur chef.

Après avoir traversé la Savoie, ils franchirent les neiges du Mont-Cenis, mettant partout les populations en fuite. Enfin, après avoir soutenu victorieusement plusieurs combats, le 25 août ils revinrent avec émotion leurs chères vallées. Peu de temps après, à la sollicitation des cantons Suisses et de quelques autres Etats, le duc de Savoie leur accorda la paix.

Les François réfugiés. — Dès le XVI^e siècle et notamment à la suite de la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV, en 1686, les persécutions religieuses exercées en France rejetèrent sur notre sol un nombre considérable de protestants. Comme nous avons déjà traité ce sujet dans notre numéro du 29 octobre 1870, nous nous dispenserons d'autres détails.

Les protestants italiens. — Dans leurs premières

dispersions, les Vaudois du Piémont avaient répandu en Italie les semences d'une religion épurée, qui fructifièrent ça et là, et amenèrent la traduction de la Bible en langue vulgaire, par Antoine Brusicoli. Un mouvement de réforme, provoqué par la lecture des écrits des réformateurs, répandus sous le voile de l'anonyme, se manifesta en Italie vers 1539 ; mais toute la sévérité de l'inquisition fut déployée contre les novateurs. On poursuivit les livres et leurs lecteurs ; les premiers furent brûlés, les autres jetés dans les cachots, et les chemins des Alpes se couvrirent de fugitifs. Occhin, confesseur de Paul III s'enfuit à Genève ; Pierre-Martyr Vermiglio, de Lucques, s'en alla avec plusieurs religieux de son abbaye, demander un asile à Zurich. Les successeurs de Pierre-Martyr ne tardèrent pas à le suivre dans l'exil. Curio, le principal d'entre eux, fut mis par l'Etat de Berne à la tête du collège de Lausanne.

Dans plusieurs villes d'Italie, les congrégations évangéliques furent supprimées et les membres dispersés. La noblesse de Lucques et d'autres villes se réfugia à Genève, Zurich et Bâle, où plusieurs noms italiens, portés par les citoyens les plus recommandables, rappellent encore le souvenir de cette émigration. Les Paravicini et les Socin à Bâle, les Muralt, les Orelli et les Pestalozzi à Zurich, s'honorèrent d'en être issus. Genève en eut sa riche part. Elle accueilli les Lifforti ou Lefort, les Lombardi, de Naples ; les Turrettini, de Lucques, dont le nom est bien connu des théologiens ; les Pueari, de Crémone ; les Diodati, de Lucques ; les Micheli, de Venise ; les Fatio, du Piémont ; toutes ces familles existent encore.

Les Anglais. — Quoique Berne détestât l'abus que les républicains anglais avaient fait de leur pouvoir, et qu'elle eût fait complimenter Charles Stuart sur son avénement au trône, elle n'en reçut pas moins avec son antique hospitalité, dans ses murs et dans les Villes du Pays de Vaud, les juges de Charles I^{er}, ainsi que les républicains anglais, fugitifs. Broughton, qui avait lu à Charles son arrêt de mort, Lisle, Scott, Holland, Ludlow et leurs compagnons, furent reçus à Lausanne et surtout à Vevey, en 1662, avec de grandes marques de fraternité et de bienveillance. Selon l'antique usage, le vin de la bourgeoisie fut offert aux proscrits, en qui l'on se plaisait surtout à voir comme des martyrs de la liberté.

A la chute des Stuart, Ludlow, déjà vieux, et l'un des principaux auteurs de la révolution d'Angleterre, crut le moment venu de retourner dans son pays ; mais le gouvernement de Guillaume III l'attendait pour lui faire son procès. Accablé de douleurs, il vint finir ses jours à Vevey, où il écrivit ses curieux mémoires.

Les Allemands. — Il n'est pas besoin de révolutions religieuses ou politiques pour amener les Allemands chez nous ; ils y viennent sans cela et en très grand nombre ; c'est une émigration perpétuelle. Plusieurs Allemands naturalisés se sont distingués dans les sciences ou dans les arts, tels que les Cramer, les Necker, les Huber, etc. ; cependant, parmi les nombreux ressortissants de cette nation

qui sont venus s'établir parmi nous, il en est peu qui se soient fait un nom. Mais cette race laborieuse, persévérente, est si prompte à s'assimiler à nos populations, qu'elle n'a pas laissé de prendre dans notre vie sociale une place assez importante ; elle est au premier rang dans toutes les carrières de l'industrie, et elle pénètre au bout de peu de temps dans toutes les autres.

Les réfugiés grecs. — Les efforts que fit la Grèce pour secouer le joug du Sultan éveillèrent en Suisse les plus vives sympathies. Genève s'était placé à la tête de ce mouvement philellénique et le canton de Vaud le suivit dans son enthousiasme. Tout ce qui tenait de près ou de loin à la Grèce antique ou moderne, tout ce qui portait le cachet hellénique était accueilli avec une faveur indiscutable. Souscriptions publiques et particulières, avances philanthropiques de tous genres, poésies, cours publics, tout était dirigé dans le sens de l'émancipation grecque.

En 1823, près de 170 grecs fugitifs, chassés de la Valachie et de la Moldavie se réfugièrent en Suisse, et trouvèrent dans le canton de Vaud des secours pour se rendre dans leur malheureuse patrie.

Les réfugiés polonais. — A la suite de la révolution française de 1830, la Pologne se révolta contre la Russie, alléguant l'inexécution des traités qui devaient garantir ses libertés. Pendant dix mois, la Pologne lutta héroïquement contre des forces décuplées ; mais, vaincue, elle perdit tous ses priviléges et vit s'effacer les dernières traces de sa nationalité.

Au mois d'août 1833, quatre cents réfugiés polonais, qui avaient en France un asile, et y jouissaient d'un subside, aux frais de l'Etat, pénétrèrent en Suisse, où ils reçurent l'hospitalité. Leur but était de se joindre aux Piémontais, avec les Savoyards, qui, victimes d'un gouvernement tyrannique, se disposaient à secouer le joug de Charles-Albert. Mais lorsqu'ils voulurent s'embarquer dans les environs de Nyon, pour gagner la rive opposée, les autorités vaudoises intervinrent et firent échouer leur entreprise.

Les Badois. — La Suisse dut encore donner asile à onze mille réfugiés badois, qui passèrent sur notre territoire en 1849, avec armes et bagages, après le mouvement républicain qui se produisit cette année-là dans le duché de Bade, le Wurtemberg et la Bavière, et qui fut durement réprimé par les bayonnettes prussiennes.

Pour terminer ce petit résumé, nous devons enregistrer la retraite sur notre territoire, dans le commencement de ce mois, de quatre-vingts mille hommes de l'armée de Bourbaki, qui sont encore dans nos foyers, où ils sont l'objet des soins empressés de nos populations.

—————
Une partie de jeu.
NOUVELLE
II

Tout en causant, nous avions atteint un contour de la route qui nous avait amené à l'ombre des collines envi-